

# SOMELEC



# ش. م. ك

SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ELECTRICITÉ  
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU  
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer  
Ksar - Nouakchott - Mauritanie  
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95  
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075  
E-mail: somelec@somelec.mr

الشركة الموريتانية للكهرباء  
شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية  
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكار بن عامر  
لكصر - نواكشوط - موريتانيا  
ص.ب: 355 - هاتف: 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95  
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075  
البريد الإلكتروني: somelec@somelec.mr

Nouakchott, le : 22 / 04 / 24 : انواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative à l'acquisition, des pressostat à membrane pour contrôle de pression pour la pompe osmose DAB, suivant la DA N° :090-22/CI-DP/2024 du 25/03/2024

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à l'acquisition, des pressostat à membrane pour contrôle de pression pour la pompe osmose DAB, (centrale iterieur)

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur l'origine du matériel proposé et sa conformité avec les spécifications demandées ;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
  - a. CIF rendu Port Nouakchott, si vous êtes un fournisseur étranger
  - b. Hors Taxes Douanières et en Toutes Taxes Comprises, si vous êtes un fournisseur local ;
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : remise documentaire à vue ou Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander doit, être obligatoirement précisé ;
- 6) Les deux offres en deux copies ainsi constituées doivent être placées dans une enveloppe sur laquelle est mentionné :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux  
Direction des Achats et Approvisionnements  
SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C – Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer  
Nouakchott – Mauritanie – BP 355, Tél : +222 45 25 42 80  
Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N° 090-22/CI-DP/24 du 25/03/2024)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le Mardi 07/05/2024 à 12heures TU, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresses suivante : [dcamg.daa@somelec.mr](mailto:dcamg.daa@somelec.mr) . Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

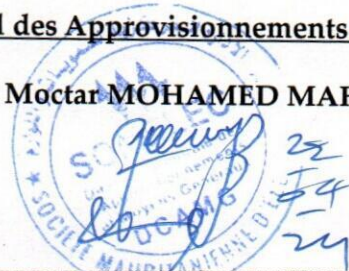
L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

Le Directeur Central des Approvisionnements et Moyens Généraux

Mohamed El Moctar MOHAMED MAHMOUD



Groupe-SOMELEC / SPT  
DCPT/DP/D.EXP CI  
CENTRALE DE L'INTERIEUR  
UR: 81A  
SITE Concerné: NOUAMGHAR

DAB  
E. J. J. J.  
21/03/24

Nouakchott, le 25/03/2024

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 090-22/CI-DP/DP/2024

→ DAB  
P. J. J. J.  
21/03/24  
SME  
02/04/24

ENSEMBLE: CENTRALE NOUAMGHAR  
SECTION : POMPE OSMOSE DAB.

DA TRES URGENTE

Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Pressostat à membrane pour contrôle de pression pour la pompe osmose DAB : Type : WIKA-INSTRUMENT. Plage de pression : 0 à 16 bars. AC : 15 A – 250 V ; DC : 2 A – 24 V.	06	MWXXUS (Avec raccord)
<b>NB :</b> La présentation de fiche technique par le fournisseur est exigée.			

Nombre item : 01  
ADJOINT CHEF SERVICE PME

CHEF DEPARTEMENT D.EXP CI

DIRECTEUR DE PRODUCTION

DIRECTEUR CENTRAL DE  
PRODUCTION ET DE TRANSPORT

DIRECTEUR GENERAL

24/03/24

